

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 56 (1994)

Heft: 12

Rubrik: SVLT ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

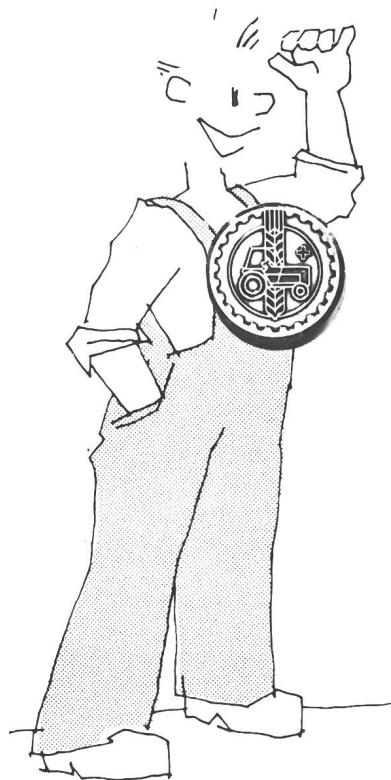
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les membres de l'ASSETA annoncent la couleur avec un Pin's à la boutonnière

Et vous?

Je suis des leurs et je commande un ou plusieurs

Pin's ASSETA (pour moi-même ou pour offrir)

Quantité
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

- 1 – 24 Pin's, fr. 5.– la pièce
(Ci-joint le montant en timbres-poste)
- à partir de 5 Pin's: 10 % de rabais
- à partir de 10 Pin's: 20 % de rabais

Envoyer à: ASSETA, Case postale, 5223 Riniken.

Pour l'envoi, joindre s.v.p. une enveloppe portant votre adresse (B5 maximum) affranchie à 60 cts.

INFO ASSETA

Calcul des frais de machines au moyen d'un PC

(Formulaires pour frais de machines)

C'est sous le thème «Assurer le revenu avant tout» que sera placé le stand de l'ASSETA à l'AGRAMA de Lausanne du 26 au 30 janvier prochain.

«Calculer au plus juste», «épargner au bon endroit», «bien investir» sont les idées qui traversent l'esprit de bien des chefs d'exploitation. Les membres, et tous ceux qui désirent le devenir pourront venir au stand de l'AGRAMA avec diverses données: prix d'achat, amortissement et rendement de leur(s) machine(s). Grâce à l'ordinateur, il sera possible de calculer les frais personnalisés, pour un tracteur, une récolteuse, une charrue, un semoir, une épanduse ... Ou alors, ces mêmes données seront analysées dans la perspective d'un achat futur.

Une offre particulièrement alléchante pour nos membres: nous avons préparé un formulaire sur lequel pourront être reportées toutes les indications nécessaires à un calcul des frais de machines.

On peut commander ce formulaire gratuit auprès du:

Secrétariat central de l'ASSETA, Case postale, 5223 Riniken. Veuillez, svp, joindre une enveloppe-réponse affranchie, portant votre adresse.

Apporter le formulaire dûment rempli à l'AGRAMA!

TVA

Quelques points bizarres n'ont pas encore été éliminés de l'ordonnance sur la TVA. Malgré cela, l'administration fédérale des impôts va publier, à mi-décembre, une brochure: «La TVA dans l'agriculture».

Puisque la TVA concerne aussi l'agriculture, les intérêts agricoles sont défendus par un groupe de travail, sous la houlette de l'USP. Dans ce groupe, qui a récemment débattu diverses questions en suspens auprès de l'Adminis-

tration fédérale des impôts, l'ASSETA représente les intérêts des entrepreneurs agricoles et des cercles d'échanges.

Comme on l'a déjà appris, les **entrepreneurs agricoles** seront assujettis à la TVA aussitôt que leurs activités principales ou auxiliaires atteindront un chiffre d'affaires de Fr. 75 000.– ou plus. On peut considérer comme succès partiel le fait d'avoir obtenu un forfait de branche au taux de 4%. Si l'Ordonnance sur la TVA prévoit un système de décompte trimestriel, elle laisse toutefois une possibilité de recours pour obtenir d'autres intervalles. Pour les entreprises agricoles, un décompte annuel sera demandé.

La position des **cercles d'échange** n'est pas encore clarifiée. On sait par contre que les cotisations versées aux cercles d'échanges (déclarés comme associations) ne sont pas assujetties à la TVA, comme d'ailleurs les versements effectués entre agriculteurs. Le point d'interrogation demeure dans le cas d'une somme versée sur un compte du cercle d'échange, compte utilisé à dédommager le mandataire.

(A suivre ...)

Nouveau centre ASETA de Grange-Verney

Programme de cours 1994/1995

Inscription aux cours

Par téléphone au secrétariat du centre de formation 021/905 44 21

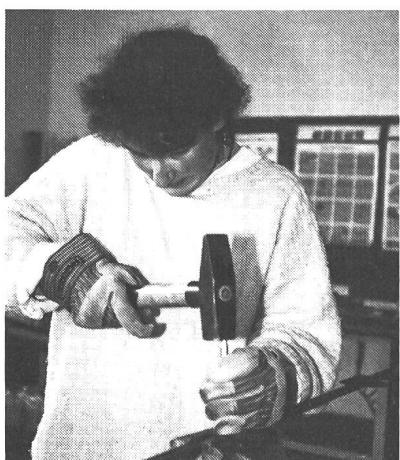
Prix	Durée	Finance
	1 jour	fr. 60.-
	2 jours	fr. 120.-
	3 jours	fr. 180.-

Nouveau: rabais:

Inscription pour 6 à 9 jours de cours:
fr. 55.- par jour

Inscription pour plus de 10 jours:
fr. 50.- par jour

Cours informatiques I1 2 jours fr. 190.-
I2 4 jours fr. 350.-
Repas de midi à l'ECA (boisson et café compris: fr. 15.-)



Les cours pour dames ont remporté un vif succès. Les cours suivants sont prévus (1 journée):

27.2 Percer, visser, scier, 28.2 utilisation de petits 6.3 appareils électriques	D1
7.3 Entretien des installations 9.3 sanitaires, électriques, etc.	D2
13.1 Pose de tapisserie et 13.3 de rustique d'intérieur	D3

Date	Cours	No	Jours
1994			
14/15.12	Informatique: début d'utilisation	I1	2
14.12	Pose de carrelage, faïences et terre cuite	MES6	1
15.12	Courant 220 – 380 V: que peut-on faire soi-même?	E3	1
20.12	Affûtage de mèches à métaux, de couteaux et ciseaux	M9	1
21/22/23.12	Soudure électrique	M2	3
22.12	Informatique: utilisation pratique de Works 3 pour Windows: 4 j.: 22.12.94/11.1/25.1/1.3.95	I2	4
1995			
4/5.1	Informatique: début d'utilisation	I1	2
6.1	Réfection d'appartement: pose de revêtements sur les sols, plafonds, parois	MES5	1
9.1	Installation sanitaire (conduite d'eau et écoulement)	MES2	1
10.1	Pulvérisation à faible volume d'eau, gain de temps, économie de désherbant	E2	1
11/12/13.1	Soudure électrique	M2	3
12.1	Informatique: utilisation pratique de Works 3 pour Windows: 4 j.: 12.1/26.1/9.2/2.3	I2	4
18/19/20.1	Soudure électrique	M2	3
26.1	Pose de carrelage, faïences et terre cuite	MES6	1
27.1	Pose de carrelage, faïences et terre cuite	MES6	1
30.1	Comparer nos frais de production avec ceux de nos concurrents européens		1
	Etude de frais de mécanisation		
31.1	Courant 220 – 380 V: que peut-on faire soi-même?	E3	1
1/2.2	Informatique: début d'utilisation	I1	2
1/2.2	Travaux de maçonnerie	MES9	2
1/2/3.2	Soudure autogène	M3	3
6.2	Pose de rustique d'intérieur	MES7	1
7.2	Affûtage de mèches à métaux, couteaux, ciseaux	M9	1
8/9/10.2 – 22/23.2	Réparation tracteurs et machines agricoles	AR3	5
20.2	Réfection d'appartement: pose de revêtements sur sols, plafonds, parois	MES5	1
22/23.2	Informatique: début d'utilisation	I1	2
24.2	Electricité tracteurs et remorques agricoles, nouvelle signalisation	E1	1
1.3	Pose de faïences, carrelage et terre cuite	MES6	1
2/3.3	Réparation et pose de frein hydraulique sur remorques et tracteurs	AR16	2
8/9/10.3	Soudure électrique 2 ^e degré (construction)	M8	3